



La Halte aux Fripons
Accueil périscolaire - Accueil de loisirs

Protocole de Sécurité crise sanitaire Accueil périscolaire

Lundi 2 novembre 2020

PROTOCOLE SANITAIRE

des ALSH sans hébergements (texte officiel)

Les parents devront être informés clairement notamment :

- des conditions d'ouverture de l'établissement,*
- de leur rôle dans le respect des gestes barrières (explication à leur enfant, fourniture d'une gourde ou bouteille d'eau...),*
- de la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant (température doit être inférieure à 38°C),*
- des moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un enfant ou un personnel,*
- de la procédure applicable lors de la survenue d'un cas, qu'il concerne son enfant ou un autre enfant;*
- de l'interdiction de pénétrer dans l'enceinte de l'établissement,*
- des points d'accueil et de sortie des enfants,*
- tout le personnel doit être formé aux gestes barrières, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux-mêmes et pour les enfants dont ils ont la charge.*
- Les enfants doivent bénéficier d'une information pratique sur la distanciation physique et sur les gestes barrière et l'hygiène des mains. Cette éducation devra être adaptée à l'âge des enfants.*
- Cette sensibilisation doit être répétée autant que nécessaire.*

MESURES GENERALES

- Chaque employé de l'association La Halte aux Fripons doit prendre connaissance des nouvelles procédures et protocoles spécifiques à la crise sanitaire du COVID-19 (établi par le conseil d'administration et la directrice).
- La directrice de la structure doit informer par mail la municipalité de Grosbreuil, les écoles publique et privée de Grosbreuil, ainsi que l'ensemble des familles adhérentes des nouvelles procédures et protocoles spécifique à la crise sanitaire du COVID-19.
- La directrice et une animatrice sont les référentes COVID pour le personnel et les suspicions de cas chez un enfant.
- Les animateurs devront rappelés à chaque enfant et à chaque fois que se sera nécessaire, les gestes barrières ainsi que les procédures et protocoles à appliquer pour la sécurité de tous.

Les équipements de protection individuelle obligatoire :

- une tenue couvrante est recommandée (manches longues, pantalons, chaussures fermées).
- port du masque obligatoire fourni par l'association.
- port des gants obligatoire pour les goûters et l'entretien des locaux.

Le personnel de la Halte aux Fripons doit en arrivant se laver les mains, mettre son masque et se présenter à la référente COVID pour prendre sa température.

Les effets personnels devront rester dans les voitures.

Des barquettes nominatives pour chaque salarié seront placées dans le bureau pour entreposer clés et téléphone si nécessaire.

Si la température est $>$ à 38° , le salarié est invité à rester chez lui (sous réserve d'un avis médical).

Bien **ajuster** son **MASQUE** pour **se protéger**



1 Repérer le haut (barrette nasale).



2 Passer les élastiques derrière la tête, de part et d'autre des oreilles.



3 Vérifier que le masque couvre bien le menton.



4 Ajuster le masque en pinçant la barrette sur le nez.



5 Tester l'étanchéité: couvrir le masque avec une feuille en plastique et inspirer; le masque doit se plaquer sur le visage.



6 Après usage, retirer le masque par les élastiques.

 www.ars.solidaires.fr

Les gestes barrières à adopter



Lavez-vous très **régulièrement** les mains



Utilisez un mouchoir à usage **unique** et jetez-le

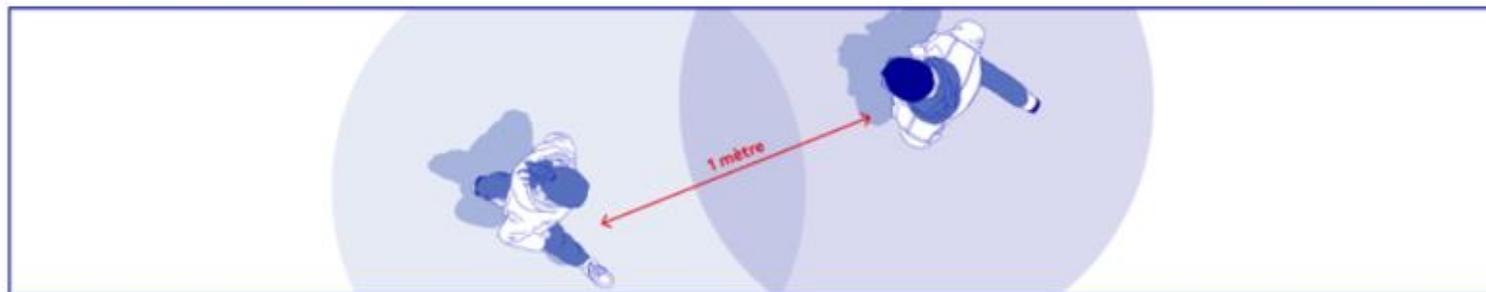


Toussez ou éternuez dans **votre coude** ou dans **un mouchoir**



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

La distance sociale préconisée



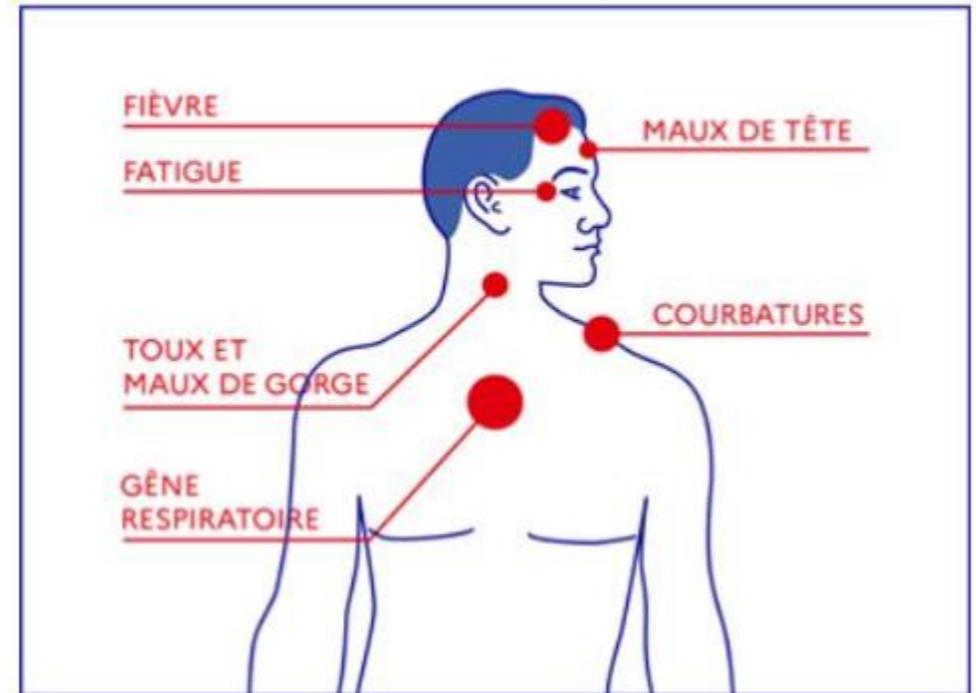
Pour tenir la maladie à distance, **restez à plus d'un mètre de distance** les uns des autres

Symptômes

Quels sont les signes ?

SI JE PRESENTE UN DE CES SYMPTÔMES :

- Sensations fébriles (frissons, courbatures, douleurs articulaires)
- Fièvre
- Toux
- Fatigue intense
- Maux de tête



JE NE VIENS PAS AU TRAVAIL
ET JE CONTACTE MON MEDECIN TRAITANT

Cas des personnes à risques

- Personnes à risques = personnes déclarées à risques par un médecin
- Implique un certificat d'isolement délivré par le médecin.

Hygiène et sécurité au travail

Désinfection des mains :

- Chaque membre du personnel et toutes autres personnes (membre du conseil d'administration ou enfant) doit se désinfecter les mains dès son arrivée au centre,
- chaque membre du personnel et enfant doit se désinfecter les mains avant et après chaque activité,
- chaque membre du personnel et enfant doit se désinfecter les mains à chaque fois qu'elles sont souillées (éternuement, se moucher,...).

Distanciation social :

- Les animateurs devront être vigilant à ce que les gestes barrières soient bien respectés.
- L'équipe et tout autre personne (parents ,élus etc...) doit se tenir à un mètre de distance, dans toutes les pièces de la HAF. Concernant la cuisine et le bureau, une seule personne à la fois est autorisée.

Les fenêtres seront constamment ouvertes au début et à la fin de l'accueil.

Précaution d'emploi

Une fois ajusté, ne plus toucher le masque avec vos mains.



Ne pas mettre le masque en attente sur le front ou sous le menton.



Changer de masque toutes les 4 heures.

Durant une même période de 4 heures, le masque peut servir plusieurs fois à condition d'être retiré et remis selon les consignes.

Retirer son masque

1. Se laver les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser du gel hydroalcoolique avant la manipulation du masque.



2. Retirer le masque en le saisissant par les liens sans toucher la partie avant de celui-ci et le stocker provisoirement.

Si utilisé plus de 4 heures, jeter le masque (si masque papier) ou changer de masque (si masque textile)



3. Se laver les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser du gel hydroalcoolique après la manipulation du masque.



Lavage des masques textiles (recommandations fabricant)

- ✓ En fin de journée, stocker les masques usagés dans un sac plastique refermable (ex : sac congélation).
- ✓ Le lavage se fait en machine en utilisant sa lessive habituelle. Le cycle complet de lavage doit être de 30 minutes minimum avec une température de lavage de 60°C.
- ✓ La durée de vie du masque est de 50 lavages.

PROTOCOLE D'ACCUEIL SPECIFIQUE

L'association La Halte aux Fripons se réserve le droit de refuser l'accueil d'enfant pour les raisons suivantes :

- le manque de personnel,
 - la capacité d'accueil déjà atteinte,
 - un enfant (et sa fratrie) ayant de la fièvre égale ou supérieure à 38° et/ou présentant des symptômes ainsi que les quatorze jours qui suivent (sous réserve de justificatif médicale),
 - un dossier incomplet
-
- *Les horaires d'ouvertures de la structure peuvent être modifié pour les raisons suivantes :*
 - la modification initial de l'effectif du personnel,
 - la modification de l'effectif d'enfant à accueillir.
-
- *Les inscriptions :*
 - Inscription sur les dates prévues ou **par mail uniquement**, 24 h à l'avance (sous réserve de refus cité ci-dessus).
 - Toutes réservations, non annulées 48h avant, seront facturées.

Organisation de la structure

- Le nettoyage approfondi des locaux préalablement à l'ouverture de l'établissement est effectué en utilisant les procédures et produits habituels, avec des gants de ménage.
- L'accueil périscolaire peut accueillir 7 enfants minimum et 39 enfants maximum.

Distanciation social :

- Les mineurs provenant d'écoles différentes peuvent être reçus au sein d'un même accueil. Néanmoins le brassage entre mineurs provenant d'écoles différentes, doit être limité.
- Limiter les brassages entre les enfants de plus de 6 ans et de moins de 6 ans.
- Les enfants de plus de 6 ans doivent porter le masque ; excepté quand ils prennent le goûter et lorsqu'ils vont faire des activités en extérieur.
- Les enfants devront être positionnés assis en quinconce (exemple : sur une table de 6 personnes, il y aura 3 personnes).
- Les enfants devront éviter au maximum de se toucher ou toucher un animateur (gestes familiers, accolades, bisous,..).

L'accueil

- Le portail et la porte d'entrée seront constamment ouverts, ENTRE 7H15 et 9H30 et entre 16H30 et 18H45.
- Les portes seront systématiquement fermées entre 9h30 et 16h30.
- A l'accueil du matin, du soir et des mercredis : une animatrice prend les informations nécessaires, ouvre la porte d'entrée et laisse l'enfant rentrer dans le centre seul sans ses parents afin de limiter les interactions (sauf en cas de température > à 38° l'enfant repart dans sa famille).
- **PORT OBLIGATOIRE DU MASQUE** pour les enfants de plus de 6 ans (2 masques par jour fourni par les familles avec 2 pochettes différentes).
- Chaque enfant sera muni d'un sac avec une gourde ou bouteille d'eau!
- Les petits déjeuners sont fournis par les parents y compris le bol ou la cuillère ; les petits déjeuners sont pris, entre 7h00 et 8h15, à une table spécifique, limitant les interactions avec d'autres enfants.
- Les repas et goûter sont fournis par la mairie ou l'association.

A l'intérieur des locaux

- Aménagements des salles : le modulaire pour les enfants de plus de 6 ans et qui portent le masque.
- La petite salle pour les enfants de moins de 6 ans.
- Les portes de la cuisine, du bureau et de la salle de sieste seront constamment ouvertes!
- Le pôle culturel sera utilisé pour l'accueil périscolaire du soir uniquement afin de séparer les deux écoles et limiter ainsi les interactions.
- Installation de gel hydro alcoolique, boîte de gants à usage unique et masques dans chaque salle.
- Installation de bacs de désinfection des jeux dans les 2 salles d'accueil.
- Les affaires personnelles des enfants sont accrochées dans le hall d'entrée ; les petits porte-manteaux sont réservés à l'école Saint-Louis et les grands porte-manteaux + les porte-manteaux de la salle de sieste sont dédiés à l'école la Rivière aux enfants.

Réorganisation des activités

L'équipe d'animateurs doit :

- proposer un maximum d'activités sans contact.
- limiter les jeux collectifs et organiser des barquettes de jeux individuels.
- établir un roulement entre les caisses de jeux pour ainsi laisser un temps d'isolement de 24 heures.
- ranger et interdire l'accès aux autres jeux dans le grand placard blanc.
- les activités physiques sont conseillés, sans le port du masque pour les plus de 6 ans, et en respectant les 1mètre de distance.
- l'accès aux jeux extérieurs, aux bancs et espaces collectifs est autorisé si un nettoyage quotidien est assuré ou après une période sans utilisation d'environ 12 heures.

Les transitions avec les écoles

- LE MATIN :

- Les enfants de l'école Saint-Louis se préparent, seul de préférence, et ils se mettent en rang. Une enseignante ou membre de l'équipe pédagogique de l'école Saint-Louis les prend en charge dès la sortie de l'accueil périscolaire.
- Les enfants de l'école la Rivière aux enfants sont accompagnés dans l'école directement par l'équipe d'animation.
- Une animatrice veille à assurer le lien entre les enfants de l'école maternelle et les enseignantes et ATSEM. Une animatrice veille à l'entrée des CP dans leur classe et à la surveillance des autres enfants sous le préau.

- L'APRES-MIDI :

- A 16H 15 : Deux animatrices référentes accompagnent les enfants entre l'école Saint-Louis et l'accueil périscolaire. Les enfants de moins de 6 ans sont invités à ranger leurs affaires personnelles sur les petits porte-manteaux uniquement, puis ils vont se laver les mains et ils vont s'asseoir autour de la table ronde. Les enfants de plus de 6 ans rangent leurs affaires sur les petits porte-manteaux uniquement, ils vont se laver les mains puis enlèvent leurs masques et ils vont s'asseoir dans le modulaire.
- A 16h30 : deux animatrices référentes récupèrent les enfants de l'école publique sous le préau de l'école publique. A l'accueil périscolaire, les enfants de l'école maternelle publique rangent leurs affaires dans la salle de sieste puis ils vont se laver les mains. Les enfants de plus de 6 ans vont dans le pôle culturel rangent leurs affaires par classe le long des murs, puis ils vont se laver les mains, enlèvent leurs masques et ils s'assoient autour des tables prévues pour le goûter.

PROTOCOLE D'ENTRETIEN SPECIFIQUE

Modification de la trame d'entretien général des bâtiments :

- Ne plus passer l'aspirateur (possible rejet d'air contaminé), ni le balai (fait voler les saletés et fait circuler l'air).

- Utiliser des lavettes sèches pour nettoyer le sol.

- Utiliser un produit désinfectant pour le sol les lundis, mercredis et vendredis et le l'eau le jour restant (protection du revêtement du sol).
- Appliquer un produit désinfectant et détartrant dans chaque sanitaire 1 fois par jour, nettoyer l'ensemble des parois, des poignées de portes, des interrupteurs, ... tous les soirs.

- Désinfecter tous les soirs une fois que tous les enfants sont partis (l'agent désinfectant est en général efficace entre 8 et 12h) :
 - poignées de portes (y compris portail),
 - interrupteurs (y compris le visiophone et son clavier),
 - mobiliers (tables chaises, fauteuils, canapés, casier de rangement,...),
 - porte-manteaux,
 - bureaux administratifs (bureaux, chaises, claviers, souris, écrans, imprimantes,...),
 - cuisines (poignets de placard, frigo, four, micro-ondes,...).

- Se référer aux protocoles sanitaires consultable dans le classeur blanc dans la cuisine.

En cas de suspicions sur un temps d'accueil :

En cas de doutes, de présences de symptômes et/ou de températures se développant sur le temps d'accueil d'un enfant, l'animateur en charge de l'enfant doit :

- prévenir la directrice,
- mettre l'enfant et sa fratrie et leurs affaires en isolement dans la salle de sieste,
- prévenir les parents au plus vite pour qu'il le récupère.
- À l'arrivée des parents biper la carte.